

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES ORGANISATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES EN SUISSE 2008–2013

Directeur de l'étude : Dr Claude Stricker Responsable de projet : Amandine Bousigue

Avril 2015

Mandaté par

Première publication 2015 par l'AISTS (Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport) Parc Innovation, Bâtiment C, 1015 Lausanne, Suisse © 2015 Amandine Bousigue et Claude Stricker

Tous droits réservés. Ce rapport, dans son intégralité ou en partie, ne saurait être réimprimé, reproduit ou utilisé sous quelque forme que ce soit ou par quelque procédé que ce soit, qu'il soit électronique, mécanique

ou autre, connu aujourd'hui ou inventé à l'avenir, y compris par reprographie ou enregistrement, ou par tout système de stockage ou de récupération de données, sans l'autorisation expresse des éditeurs.

Imprimé et relié en Suisse par le Centre d'impression de l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne).





ABRÉGÉ

En cette année qui marque le centenaire de l'installation du Comité International Olympique à Lausanne, l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport, ou AISTS, a réalisé une étude sur l'impact économique total du Comité International Olympique et d'autres organisations sportives internationales. Cette étude est consacrée à la Suisse, avec un ciblage particulier sur le district de Lausanne et le Canton de Vaud. Couvrant la période 2008 – 2013, elle regroupe les données fournies par les 45 organisations sports internationales ayant répondu favorablement.

Les dépenses cumulées de ces organisations et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à 691 millions de CHF par an. Elles génèrent un impact supplémentaire de 379 millions de CHF sur l'économie suisse, ce qui se traduit par un impact économique annuel moyen d'**1,07 milliard de CHF** pour la Suisse, de **0,55 milliard de CHF** pour le Canton de Vaud et de **0,25 milliard de CHF** pour le district de Lausanne. L'impact économique a un effet positif sur l'emploi, le tourisme d'affaires, et le secteur de la construction. L'effet des organisations sportives internationales va bien au-delà des répercussions tangibles. En plus d'être bien au courant de la présence des organisations sportives internationales, les résidents suisses attachent de l'importance à cette présence.



TABLE DES MATIÈRES

ABRÉGÉ	
TABLE DES MATIÈRES.	2
TABLE DES FIGURES	5
REMERCIEMENTS	7
AVANT-PROPOS	9
RÉSUMÉ	
GLOSSAIRE	17
DÉFINITIONS.	19
I MÉTHODOLOGIE : LE MODÈLE D'IMPACT ÉCONOMIQUE	21
I.I OBJECTIF	21
I.2 PORTÉE	21
1.2.1 Zones de référence	22
I.2.2 Années de référence	
I.2.3 Organisations de référence	
1.2.3.1 31 OSI dans le district de Lausanne	
I.2.3.2 5 OSI dans le Canton de Vaud (hors district de Lausanne)	
1.2.3.3 10 OSI en Suisse (hors Canton de Vaud)	
1.3 COLLECTE DES DONNÉES	
1.3.1 Phase I en 2013 : deux zones et quatre années de référence	
1.3.2 Phase 2 en 2014 : une zone et deux années de référence supplémentaires	
1.3.3 Confidentialité	
1.4 CALCUL DES DONNÉES	
I.4.1 Calcul de l'injection	
1.4.3 Calcul du l'injection nette	
I.4.4 Calcul du revenu primaire	
I.4.4.1 Calcul de l'impact direct	
1.4.4.2 Calcul de l'impact indirect	
I.4.5 Calcul de l'impact induit	
I.4.6 Calcul de l'impact économique total	
I.4.7 Double comptabilisation	
1.5 LIMITES	



2	L'IMPACT ECONOMIQUE TOTAL	33
	2.I UN IMPACT OPTIMISÉ	35
	2.2 UN EFFET NOTABLE SUR LE CANTON DE VAUD	36
	2.3 L'IMPORTANTE PART DES OSI SOUTENUES FINANCIÈREMENT PAR LE CIO	37
3	L'IMPACT SUR L'EMPLOI DIRECT	39
	3.1 NOMBRE D'EMPLOYÉS	39
	3.2 SALAIRES, CONTRIBUTIONS SOCIALES ET IMPÔT SUR LE REVENU	40
4	L'IMPACT DU TOURISME D'AFFAIRES	41
	4.1 NOMBRE DE VISITEURS	
	4.2 DEPÉNSES DES VISITEURS	42
	4.3 LA SPÉCIFICITÉ DES ÉTUDIANTS DU MSA DE L'AISTS	42
5	L'IMPACT SUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION	43
6	L'IMPACT SUR LA PERCEPTION	45
7	CONCLUSION	47
В	IBLIOGRAPHIE	49
A	NNEXES	
	ANNEXE I – IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL ANNUEL, GLOBAL ET ANNUEL MOYEI	
	DES OSI PAR ZONE ET PAR TYPE D'IMPACT	
	ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE DU SONDAGE DE L'INSTITUT LINK (FRANÇAIS)	
	Annexe 3 – questionnaire du sondage de l'institut link (german) Annexe 4 – synthèse des résultats du questionnaire de l'institut link	





TABLE DES FIGURES

figure i – carte géographique des trois zones de réferènce	19
FIGURE 2 – DIAGRAMME SIMPLIFIÉ DU CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL DES OSI	24
FIGURE 3 – IMPACT POSITIF DES OSI DANS LE DISTRICT DE LAUSANNE	25
FIGURE 4 – IMPACT POSITIF DES OSI DANS LE CANTON DE VAUD	26
FIGURE 5 – IMPACT POSITIF DES OSI EN SUISSE	26
FIGURE 6 – MULTIPLICATEURS DES AFFAIRES UTILISÉS POUR LE CALCUL DE L'IMPACT INDIRECT DES OSI EN FONCTION DE LA ZONE DE RÉFÉRENCE	27
FIGURE 7 – MULTIPLICATEURS DES MÉNAGES UTILISÉS POUR LE CALCUL DE L'IMPACT INDUIT DES OSI EN FONCTION DE LA ZONE DE RÉFÉRENCE	28
FIGURE 8 – DIAGRAMME SIMPLIFIÉ ET RÉSULTATS DU CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL ANN MOYEN DES OSI DE 2008 À 2013	
FIGURE 9 – DISTRIBUTION PAR TYPE D'IMPACT DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL ANNUEL MOYEN	
DES OSI EN SUISSE DE 2008 À 2013	33
FIGURE 10 – DISTRIBUTION PAR ZONE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL ANNUEL MOYEN	
DES OSI EN SUISSE DE 2008 À 2013	34
FIGURE II – DISTRIBUTION PAR TYPE D'OSI DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL ANNUEL MOYEN	
DES OSI EN SUISSE DE 2008 À 2013	35
FIGURE 12 –ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS AU SEIN DES OSI EN SUISSE DE 2008 À 2013	38
FIGURE 13 –ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITÉES DES VISITEURS DES OSI EN SUISSE DE 2008 À 2013	39





REMERCIEMENTS

Cette étude a été mandatée par le Comité International Olympique, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux dirigeants des 45 organisations sportives internationales et à leurs services financiers pour nous avoir permis de réaliser cette étude en prenant le temps de recueillir et de consolider les données fondamentales puis de les partager avec l'AISTS.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance au Comité International Olympique, à la Ville de Lausanne et au Canton de Vaud pour la confiance qu'ils ont accordée à l'AISTS en lui confiant la réalisation de cette étude.

Nous adressons nos remerciements à Mandeep Saharan et Jérémy Mallétroit, de l'AISTS, pour leur rigoureux travail de traitement de l'ensemble des données.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude au Professeur Jean-Jacques Dethier, de l'université de Georgetown et de l'université de Bonn, et au Professeur Stéphane Garelli, de l'IMD et de l'Université de Lausanne, pour nous avoir apporté leurs conseils éclairés. Plein d'à-propos, leur examen de la méthodologie, des conclusions et du rapport a revêtu une importance capitale dans ce projet.



Dr Claude Stricker,Directeur de l'étude et
Directeur exécutif de l'AISTS



Amandine Bousigue, Responsable de projet de l'AISTS



AVANT-PROPOS

L'influence des organisations sportives internationales (OSI) sur la prospérité d'un pays est reconnue de longue date. Toutefois, il se révèle parfois difficile d'évaluer leur impact économique total. En 2007, l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS) a mené une analyse d'impact initiale, qui constituait un premier pas vers la mesure de la contribution totale du Comité International Olympique (CIO) à l'économie locale (celle de la Ville de Lausanne et du Canton of Vaud, à l'époque). L'étude que vous êtes sur le point de consulter va plus loin puisqu'elle adopte une méthodologie élargie qui inclut la plupart des OSI et étend la portée de l'analyse au reste de la Suisse.

Cette étude est remarquable à plusieurs titres. Tout d'abord, elle couvre une période plus longue, à savoir six ans. Ensuite, elle s'appuie sur les réponses à une enquête fournies par pratiquement toutes les Fédérations Internationales et autres OSI liées au CIO. De plus, elle est plus complète en termes de portée territoriale puisqu'elle s'intéresse à l'impact économique du Mouvement Olympique sur Lausanne, le Canton de Vaud et la Confédération suisse. Enfin, elle va plus loin dans la mesure de l'impact non-économique du CIO en interrogeant les résidents sur leur perception du CIO et des OSI.

Nous avons choisi une méthodologie conventionnelle pour mesurer l'impact économique du Mouvement Olympique sur l'économie locale, le canton et le pays. L'étude d'impact économique s'appuie sur le modèle de comptabilité nationale (national income accounting; NIA) développé par Richard Stone et d'autres économistes, et sur l'analyse de l'effet multiplicateur développée par J.M. Keynes. Le modèle de comptabilité nationale fournit un calcul de base de la contribution directe réelle des activités du sport à l'économie locale. Il constitue l'approche la plus conservatrice de toutes celles utilisées dans les études car il se cantonne à mesurer l'impact direct du sport, sans tenir compte des impacts plus larges sur d'autres secteurs. L'utilisation fréquente du modèle de comptabilité nationale pour mesurer l'importance économique du sport au niveau national s'explique notamment par le fait qu'une grande partie des données peut être tirée de publications. La méthodologie utilisée dans ce rapport va plus loin en utilisant l'analyse de l'effet multiplicateur pour mesurer les conséquences d'une injection de dépenses supplémentaires dans l'économie locale. Elle montre les effets direct, indirect et induit d'un changement spécifique au niveau des dépenses. Cette méthode se prête bien à l'estimation de l'impact économique des événements sportifs et des activités sportives. En effet, ces derniers génèrent des revenus, des dépenses et des emplois qui viennent s'ajouter au flux normal des dépenses dans l'économie locale.

Par ailleurs, nous avons délibérément adopté une méthode et des hypothèses particulièrement prudentes, lesquelles sont décrites en détail dans ce rapport, pour mesurer l'impact économique. Les résultats présentés comportent donc des chiffres très prudents, si bien que l'impact réel est sûrement plus important que celui indiqué dans cette étude.

Nous espérons que ce rapport met en évidence le fait que l'impact des OSI sur l'économie locale (en l'occurrence la Suisse) est bien plus important et plus vaste qu'on ne le supposait auparavant. Nous souhaitons également qu'il aide les décideurs et le public à reconnaître la contribution positive de ces organisations dans le renforcement de la prospérité de leur pays.



Professeur Jean-Jacques Dethier,

Université de Bonn

Université de Georgetown et



Professeur Stéphane Garelli, IMD et Université de Lausanne





RÉSUMÉ

En cette année qui marque le centenaire de l'installation du Comité International Olympique (CIO) à Lausanne, l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS) a réalisé une étude sur l'impact économique total du CIO et d'autres organisations sportives internationales (OSI) en Suisse.

Mandatée par le CIO, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud, cette étude s'intéresse à l'impact économique total des OSI, tout en mettant en lumière leur effet sur l'emploi direct, le tourisme d'affaires et la construction. Elle est complétée par une analyse consacrée à la façon dont les résidents suisses perçoivent la présence et l'importance du CIO et des autres OSI dans leur pays.

Cet impact va bien au-delà de celui engendré par la seule administration du CIO. Le CIO apporte sa collaboration et un soutien financier de taille à pratiquement toutes les autres OSI, notamment les Fédérations Internationales (FI) qui font partie du Mouvement Olympique. La présence du CIO en Suisse a conduit la plupart des FI à y installer leur siège. Par ailleurs, l'attractivité de la Ville de Lausanne, du Canton de Vaud et de la Confédération suisse a constitué un facteur déterminant dans la venue des organisations sportives dans la région.

La zone d'étude choisie est la Suisse, avec un ciblage particulier sur le district de Lausanne et le Canton de Vaud. La Suisse accueille aujourd'hui 46 OSI, parmi lesquelles le CIO. Sur les 36 OSI basées dans le Canton de Vaud, 31 sont implantées dans le district de Lausanne. L'étude couvre une période de six ans, de 2008 à 2013, dernière année pour laquelle nous disposons de données comptables. Cette initiative s'appuie sur une étude réalisée par l'AISTS en 2007, qui évalue l'impact économique du CIO et des FI dans le district de Lausanne et l'Arc lémanique pour la période 2004 à 2007.

Principaux résultats

Les dépenses cumulées des OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à 69 l millions de CHF par an. Elles génèrent un impact supplémentaire de 379 millions de CHF sur l'économie suisse, ce qui se traduit par un impact économique annuel moyen d'**1,07** milliard de CHF pour la Suisse, de **0,55 milliard de CHF** pour le Canton de Vaud et de **0,25 milliard de CHF** pour le district de Lausanne. Ces chiffres comprennent les impacts économiques direct, indirect et induit. Chaque franc dépensé en Suisse par les OSI génère 1,55 CHF pour l'économie locale.

Le CIO et les OSI qu'il soutient financièrement ont généré **838 millions de CHF** de l'impact économique annuel moyen en Suisse. En tant qu'association à but non lucratif, le CIO apporte son soutien financier à l'organisation des Jeux Olympiques et au développement du sport dans le monde en redistribuant ses revenus. Cette redistribution comprend un montant annuel moyen de I 28 millions de CHF versé aux OSI et autres organisations liées au sport en Suisse.

Les 45 OSI ayant répondu favorablement à notre demande de données employaient plus de **2 150 personnes** en Suisse en 2013, **les trois quarts** d'entre elles travaillant pour le CIO ou pour les OSI qu'il soutient financièrement. Sur ces 2 150 employés, environ 1 300 vivaient dans le Canton de Vaud, parmi lesquels plus de **630** résidaient dans le



district de Lausanne. La même année, le montant total des impôts sur le revenu réglés par les employés des OSI résidant dans le Canton de Vaud était estimé à **40 millions de CHF**. Les OSI ont en moyenne apporté plus de **22 millions de CHF** par an aux caisses de pension de leurs employés.

Cette étude révèle également que la présence du CIO et des OSI en Suisse a généré plus de **32 000** nuitées de visiteurs professionnels par an, dont plus de la moitié dans le Canton de Vaud.

Le bâtiment a également bénéficié de la présence des OSI, qui ont dépensé un total de **206 millions de CHF** dans le secteur de la construction entre 2008 et 2013.

L'impact économique calculé dans ce rapport peut être considéré comme prudent pour trois raisons. Premièrement, l'étude ne tient pas compte des dépenses de tous les invités accompagnant les visiteurs des OSI ou de celles des visiteurs du Musée Olympique, à l'exception des achats de billets d'entrée. Deuxièmement, l'estimation des impacts indirect et induit a été effectuée au moyen de multiplicateurs prudents. Troisièmement, l'impact économique des événements sportifs internationaux en Suisse, dont certains peuvent être attribués à la présence des OSI, n'a pas été considéré dans le cadre de cette étude.

L'impact des OSI dépasse largement le cadre des données tangibles. Pour refléter cette dimension, un sondage a été mené afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Les résultats montrent que 72 % des résidents du Canton de Vaud interrogés attachent de l'importance au fait d'accueillir des OSI dans le pays, et que 94 % des résidents du Canton de Vaud interrogés et 65 % des résidents suisses interrogés savent que le siège du CIO est situé à Lausanne. Les personnes interrogées se disent fières d'accueillir le siège du CIO et elles sont attachées au titre de « Capitale olympique » de la Ville de Lausanne.

Méthodologie

L'étude a été menée par l'AISTS sous la supervision de deux économistes internationaux de premier plan : le Professeur Jean-Jacques Dethier, de l'université de Georgetown (Washington D.C.) et l'université de Bonn, et le Professeur Stéphane Garelli, de l'IMD et l'Université de Lausanne. Cette étude a mis en œuvre la méthode proposée par Barget (2001), laquelle était basée sur les travaux de Stritt et Voillat (1998).

Un impact économique tangible est défini comme le produit d'une injection nette et d'un multiplicateur. On désigne par injection la dépense d'un acteur économique (une OSI, en l'occurrence) dans une zone de référence. Une injection nette est la différence entre les flux financiers qui entrent dans une zone de référence et ceux qui en sortent. Concept issu de la théorie keynésienne, un multiplicateur est un facteur de proportionnalité qui mesure les variations des dépenses et emplois directs dans une zone donnée, suite à l'injection nette, après plusieurs tours de dépenses.



Dans un premier temps, le revenu primaire (la somme des impacts direct et indirect) est calculé. L'impact direct correspond essentiellement à l'effet sur les résidents locaux des salaires et des contributions sociales versés par les OSI, et par le secteur de la construction et du tourisme d'affaires suite à l'activité générée par les OSI. L'impact indirect correspond à l'effet sur les entreprises locales des biens et produits achetés ainsi que des investissements.

Dans un deuxième temps, l'impact induit, à savoir les dépenses suscitées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales, est calculé.

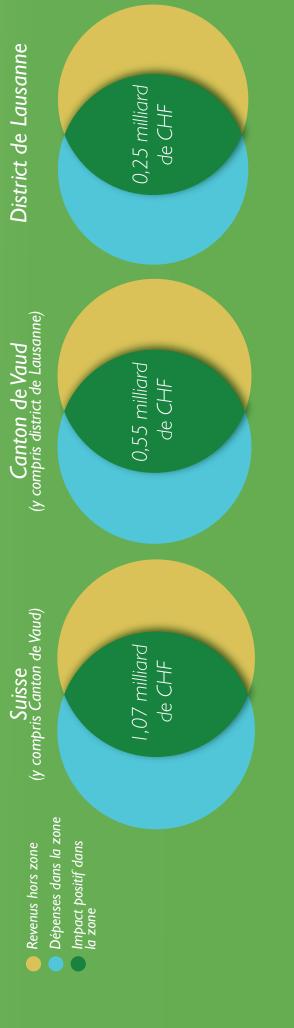
L'impact économique total peut alors être estimé en faisant la somme du revenu primaire (impacts direct et indirect) et de l'impact induit.

Les données ont été recueillies par le biais de tableaux que l'AISTS a envoyés par e-mail à chacune des 46 OSI. Ce processus s'est déroulé dans la confidentialité la plus stricte et seuls les résultats préalablement consolidés sont présentés. Des e-mails, des appels téléphoniques et des réunions de suivi ont permis d'obtenir des éclaircissements et de contrôler la validité des données. Toutes les OSI à l'exception d'une ont fourni les données demandées. L'étude ne couvre pas l'impact économique des événements sportifs organisés en Suisse.



L'impact économique des organisations sportives internationales 2008 – 2013

IMPACT ÉCONOMIQUE ANNUEL MOYEN







Nuitées 🖺

EMPLOI DIRECT













GLOSSAIRE

ACNO Association des Comités Nationaux Olympiques

AIBA Association Internationale de Boxe Amateure

AISTS Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport

AMA Agence Mondiale Antidopage

ASOIF Association of Summer Olympic International Federations

CIES Centre International d'Étude du Sport CIO Comité International Olympique

EΑ European Athletics

EGA European Golf Association ETA European Tennis Association

FAI Fédération Aéronautique Internationale FEI Fédération Équestre Internationale

Fédération Internationale FI

FIA Fédération Internationale de l'Automobile FIBA Fédération Internationale de Basketball FIE Fédération Internationale d'Escrime

FIFA Fédération Internationale de Football Association FIG Fédération Internationale de Gymnastique

FIH Fédération Internationale de Hockey

FILA Fédération Internationale des Luttes Associées FIM Fédération Internationale de Motocyclisme Fédération Internationale de Natation FINA Fédération Internationale de Ski FIS

FISA Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron Fédération Internationale du Sport Universitaire FISU

FIVB Fédération Internationale de Volleyball International Baseball Federation **IBAF** ICF International Canoe Federation IGF International Golf Federation IHF International Handball Federation IIHF International Ice Hockey Federation International Judo Federation IIF

IMGA International Masters Games Association

International Skating Union ISU

NIA National Income Accounting – Comptabilité nationale OCPM Overhead Costs and Profit Margins – Frais généraux et marges

OSI Organisations sportives internationales

SA SportAccord

SAC SportAccord Convention TAS Tribunal Arbitral du Sport UCI Union Cycliste Internationale UEC Union Européenne de Cyclisme

UEFA Union des Associations Européennes de Football

UEG Union Européenne de Gymnastique UER Union Européenne de Radio-Télévision

UIAA Union Internationale des Associations d'Alpinisme

WA World Archery

WFSGI World Federation of the Sporting Goods Industry

WTF World Taekwondo Federation





DEFINITIONS

Impact direct : effet des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux.

Impact économique total : somme du revenu primaire et de l'impact induit.

Impact indirect : effets des biens et services achetés, et des investissements sur les entreprises locales.

Impact induit : dépenses engendrées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales.

Impact tangible : produit d'une injection nette et d'un multiplicateur.

Injection : dépenses d'un acteur économique dans une zone de référence.

Injection nette : dépenses dans une zone de référence qui sont financées par des revenus générés à l'extérieur de cette zone de référence.

OCPM - Frais généraux et marges : combinaison des charges financières, des impôts, des risques et des marges.

Revenu primaire : somme des impacts direct et indirect.



I MÉTHODOLOGIE : LE MODÈLE D'IMPACT ÉCONOMIQUE

Cette section décrit la méthodologie liée à l'impact économique, qui est l'objet principal de l'étude. La méthodologie liée à l'impact intangible est détaillée dans la section correspondante (cf. 6 L'IMPACT SUR LA PERCEPTION).

I.I Objectif

L'objectif principal de l'étude est d'estimer l'impact économique total des OSI en Suisse et de mettre en évidence leur impact sur l'emploi direct, le tourisme d'affaires et la construction.

I.2 Portée

I.2.1 Zones de référence

L'impact économique est estimé pour trois zones de référence :

- District de Lausanne : la Ville de Lausanne ainsi que Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Épalinges, Jouxtens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice.
- Canton de Vaud (y compris le district de Lausanne)
- Suisse (y compris le Canton de Vaud)

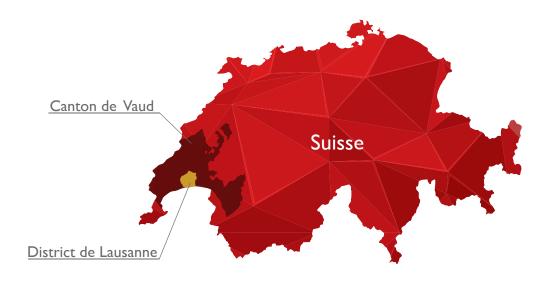


Figure I - Carte géographique des trois zones de référence



1.2.2 Années de référence

Le rapport mesure l'impact économique pour les années 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013. Afin de fournir une mesure unique pour l'intégralité de cette période, les résultats ont généralement été présentés sous la forme de moyennes sur six ans.

1.2.3 Organisations de référence

Une OSI est une institution à but non lucratif d'envergure internationale qui est en interaction directe avec le Mouvement Olympique. L'impact économique est calculé pour les OSI disposant d'une présence physique, à savoir celles qui comptent au moins un employé résidant en Suisse depuis au moins un an. Les 46 OSI suivantes ont une présence physique en Suisse.



1.2.3.1 31 OSI dans le district de Lausanne

ACNO	Association des Comités Nationaux Olympiques
AIBA	Association Internationale de Boxe Amateure
AISTS	Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport
AMA	Agence Mondiale Antidopage – Bureau régional européen
ASOIF	Association of Summer Olympic International Federations
CIO	Comité International Olympique
EGA	European Golf Association
European Athletics	European Athletics
FAI	Fédération Aéronautique Internationale
FEI	Fédération Équestre Internationale
FIE	Fédération Internationale d'Escrime
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FIH	Fédération Internationale de Hockey
FINA	Fédération Internationale de Natation
FISA	Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron
FISU	Fédération Internationale du Sport Universitaire
FIVB	Fédération Internationale de Volleyball
IBAF	International Baseball Federation
ICF	International Canoe Federation
IGF	International Golf Federation
IJF	International Judo Federation
IMGA	International Masters Games Association
ISU	International Skating Union
ITTF	International Table Tennis Federation
ITU	International Triathlon Union
SportAccord	SportAccord
SportAccord Convention	SportAccord Convention
TAS	Tribunal Arbitral du Sport
UEG	Union Européenne de Gymnastique
WA	World Archery
WTF	World Taekwondo Federation
	•



1.2.3.2 5 OSI dans le Canton de Vaud (hors district de Lausanne)

FIBA	Fédération Internationale de Basketball
FILA	Fédération Internationale des Luttes Associées
FIM	Fédération Internationale de Motocyclisme
UCI	Union Cycliste Internationale
UEFA	Union des Associations Européennes de Football

1.2.3.3 10 OSI en Suisse (hors Canton de Vaud)

CIES	Centre International d'Étude du Sport
ETA	European Tennis Association
FIA	Fédération Internationale de l'Automobile
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FIS	Fédération Internationale de Ski
IHF	International Handball Federation
IIHF	International Ice Hockey Federation
UEC	Union Européenne de Cyclisme
UIAA	Union Internationale des Associations d'Alpinisme
WFSGI	World Federation of the Sporting Goods Industry

1.3 Collecte des données

1.3.1 Phase I en 2013 : deux zones et quatre années de référence

Au printemps 2013, à la demande de la Ville de Lausanne et du Canton de Vaud, tous les dirigeants des OSI situées dans le Canton de Vaud ont reçu un courrier officiel de l'AISTS les invitant à communiquer les revenus, les dépenses et les chiffres des visiteurs (réunions/événements, hors évènements sportifs) de leurs OSI dans un tableau avant le 12 juin 2014. Les années de référence étaient 2008, 2009, 2010 et 2011. Les zones de référence étaient le district de Lausanne et le Canton de Vaud. Toutes les OSI avec une présence physique dans le Canton de Vaud ont fourni les données à l'exception du CIO, soit un total de 30 OSI. Le CIO était alors tenu par des contraintes de temps liées à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014.

1.3.2 Phase 2 en 2014 : une zone et deux années de référence supplémentaires

Au printemps 2014, le CIO a décidé d'étendre la portée de l'étude afin d'englober l'ensemble de la Suisse, et d'inclure les années 2012 et 2013. Ce choix a permis d'incorporer les données disponibles



les plus récentes. Les années de référence sont donc devenues 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013. Les zones de référence ont été étendues au-delà du district de Lausanne et du Canton de Vaud pour englober l'ensemble de la Suisse.

À la mi-août 2014, les dirigeants des 46 OSI avec une présence physique en Suisse ont reçu par e-mail un courrier officiel du CIO leur expliquant l'objectif de l'étude et l'élargissement de sa portée, et leur présentant également l'AISTS.

L'AISTS a ensuite contacté les dirigeants des 46 OSI par e-mail en leur demandant d'indiquer leurs revenus, leurs dépenses et les chiffres de leurs visiteurs (réunions/événements hors évènements sportifs) annuels dans un tableau avant le 30 septembre 2014. Les 30 OSI avec une présence physique dans le Canton de Vaud ont simplement eu à compléter les informations qu'elles avaient déjà fournies avec les données de la zone de référence supplémentaire (la Suisse) et les années de référence supplémentaires (2012 et 2013). Il a été demandé à toutes les OSI d'indiquer leur nombre d'employés résidant dans chaque zone de référence pour chaque année de référence, ainsi que le montant de leur contribution annuelle aux caisses de pension de leurs employés pour chaque année et le taux de couverture des caisses de pension.

En janvier 2015, au terme d'un rigoureux travail de suivi de l'AISTS auprès des services financiers des OSI,

toutes les OSI avec une présence physique en Suisse ont communiqué l'ensemble des données demandées,

à l'exception du Centre International d'Étude du Sport (CIES), qui n'a pas souhaité prendre part à l'étude. Par souci de simplicité, l'expression « les OSI » fera ici référence aux 45 OSI ayant répondu favorablement.

I.3.3 Confidentialité

Au cours de l'intégralité du processus de collecte, les données ont été envoyées directement à l'AISTS et conservées dans la plus grande confidentialité. Aucune donnée n'a été divulguée sans consolidation préalable. Les résultats consolidés de l'impact économique de l'ensemble des OSI ont été envoyés aux experts, au CIO, à la Ville de Lausanne et au Canton de Vaud aux fins d'être examinés.

Le taux de couverture indique la proportion de fonds que la caisse de pension serait capable de verser si elle devait payer tous ses assurés à la fois. Par exemple, si un fonds de pension est capable de payer tous ses assurés à la fois, son taux de couverture est de 100 %. Ce ratio est un indicateur de la santé financière de la caisse de pension.



1.4 Calcul des données

L'étude applique la méthode proposée par Barget (2001), selon Stritt et Voillat (1998), qui définit un impact économique tangible comme le produit d'une injection nette et d'un multiplicateur. Le calcul de l'impact économique total des OSI se fait en six étapes :

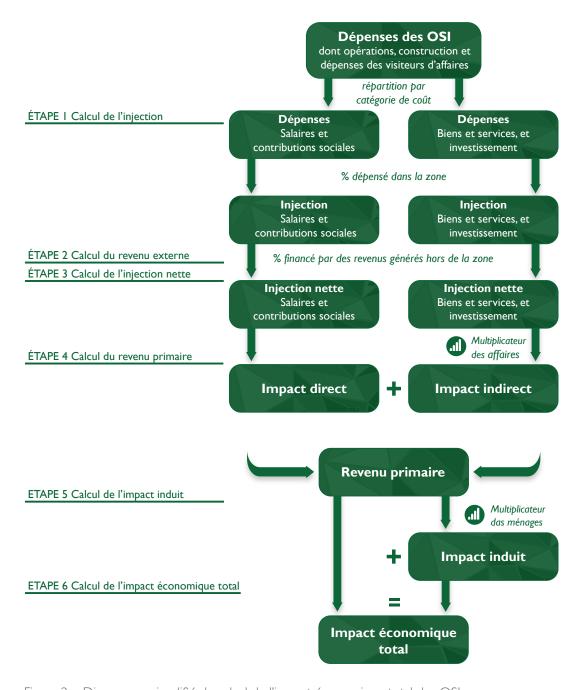


Figure 2 – Diagramme simplifié du calcul de l'impact économique total des OSI

Based on Stritt & Voillat (1998)



I.4.1 Calcul de l'injection

La première étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à isoler la dépense d'un acteur économique (en l'occurrence, une OSI) dans une zone de référence. C'est ce que l'on appelle « l'injection ». La dépense à l'extérieur de la zone de référence n'est pas prise en compte. À titre d'exemple, le calcul de l'injection pour le district de Lausanne exclut les dépenses effectuées dans le Canton de Vaud, le reste de la Suisse ou le reste du monde.

Pour chaque OSI, l'injection est calculée pour chaque zone de référence, chaque année de référence et chaque catégorie de dépenses (salaires et contributions sociales, biens et services, et investissements). L'étude tient compte des salaires et des contributions sociales versés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme suite à l'activité générée par les OSI et leurs visiteurs. De même, l'étude tient compte des biens et services achetés, et des investissements réalisés par les OSI, ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme suite à l'activité générée par les OSI et leurs visiteurs.

1.4.2 Calcul du revenu externe

La deuxième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à isoler le revenu d'un acteur économique (en l'occurrence, une OSI) généré en dehors de la zone de référence. C'est ce que l'on appelle le « revenu externe ». Le revenu généré au sein de la zone de référence n'est pas pris en compte. À titre d'exemple, le calcul du revenu externe dans le district de Lausanne exclut le revenu généré dans le district de Lausanne.

Le soutien financier du CIO est considéré comme provenant de l'extérieur de la Suisse. En effet, toutes les OSI du monde y étant éligibles le reçoivent, indépendamment de leur implantation géographique. De même, les revenus du CIO issus de l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER) sont considérés comme provenant de l'extérieur de la Suisse.

Pour chaque OSI, le revenu externe est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

I.4.3 Calcul de l'injection nette

La troisième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer l'injection économique nette. Celle-ci correspond aux dépenses effectuées à l'intérieur de la zone de référence (injection) qui sont financées par le revenu généré à l'extérieur de cette zone de référence (revenu externe). S'agissant des dépenses des visiteurs, seules celles réalisées par les personnes ne résidant pas dans les zones de référence, qui sont donc considérées comme des injections de fonds autonomes, sont prises en compte.

L'ensemble des dépenses réalisées hors de la zone mais couvertes par des revenus générés dans la zone est considéré comme une fuite.

Si l'on se concentre sur le district de Lausanne, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur du district de Lausanne qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur de la zone de Lausanne.

		Dépenses		
		Dans le district de Lausanne	Hors du district de Lausanne	
Revenus	Générés hors du district de Lausanne	Impact positif	Impact neutre	
Revenus	Générés dans le district de Lausanne	Impact neutre	Fuite	

Figure 3 – Impact positif des OSI dans le district de Lausanne¹



Si l'on se concentre sur le Canton de Vaud, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur du Canton de Vaud qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur du Canton de Vaud.

		Dépenses		
		Dans le Canton de Vaud	Hors du Canton de Vaud	
Revenus	Générés hors du Canton de Vaud	Impact positif	Impact neutre	
	Générés dans le Canton de Vaud	Impact neutre	Fuite	

Figure 4 – Impact positif des OSI dans le Canton de Vaud¹

Si l'on se concentre sur la Suisse, l'injection nette correspond aux dépenses réalisées à l'intérieur de la Suisse qui ont été financées par des revenus générés à l'extérieur de la Suisse.

		Dépenses		
		En Suisse	Hors de Suisse	
Dovonus	Générés hors de Suisse	Impact positif	Impact neutre	
Revenus	Générés en Suisse	Impact neutre	Fuite	

Figure 5 – Impact positif des OSI en Suisse²

Pour chaque OSI, l'injection nette est calculée pour chaque zone de référence, chaque année de référence et chaque catégorie de dépenses (salaires et contributions sociales, biens et services, et investissements).

I.4.4 Calcul du revenu primaire

La quatrième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer le revenu primaire, à savoir la somme de l'impact direct et de l'impact indirect.

I.4.4.1 Calcul de l'impact direct

L'impact direct correspond essentiellement aux effets des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux. Comme mentionné précédemment, l'étude tient compte des salaires et des contributions sociales versés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme d'affaires suite à l'activité générée par les OSI.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007), selon Stritt et Voillat (1998) :

Impact direct

salaires et contributions sociales + ¾ frais généraux et marges (OCPM)

Les OCPM (overhead cost and profit margins) correspondent à la combinaison des frais financiers, des impôts, des risques et des marges.

L'impact direct est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

D'après Junod (2005), selon Preuss et Weiss (2003)

² D'après Junod (2005), selon Preuss et Weiss (2003)



1.4.4.2 Calcul de l'impact indirect

L'impact indirect correspond à l'effet des biens et services achetés, et des investissements sur les entreprises locales. Comme mentionné précédemment, l'étude tient compte des biens et services achetés, et des investissements réalisés par les OSI, ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme d'affaires suite à l'activité générée par les OSI.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007), selon Stritt et Voillat (1998) :

Impact indirect =

(1/4 OCPM + biens et services achetés + investissements) * multiplicateur des affaires |

Les OCPM (overhead cost and profit margins) correspondent à la combinaison des frais financiers, des impôts, des risques et des marges.

Selon Nassar et Stricker (2007) : « La valeur du multiplicateur est liée au taux de fuite. Plus la zone étudiée est petite, plus la tendance à importer les biens et services nécessaires sera forte, et donc plus la valeur du multiplicateur est susceptible d'être réduite. La valeur du multiplicateur des affaires est dépendante de la propension à consommer et à importer, et du taux marginal d'imposition. »

Les données nécessaires au calcul des multiplicateurs des six années de référence ne sont pas disponibles. Par conséquent, les multiplicateurs de l'étude de Nassar et Stricker (2007) ont été repris pour le district de Lausanne, dans la mesure où ils couvrent la même région géographique. Les multiplicateurs de l'étude de Rütter et al. (2004) pour l'Arc lémanique ont été repris pour le Canton de Vaud, dans la mesure où ils couvrent une zone géographique similaire. Les mêmes multiplicateurs ont été utilisés pour le Canton de Vaud et la Suisse. Les multiplicateurs n'ont pas été ajustés par refléter l'évolution de l'économie suisse. Leur valeur peut donc être considérée comme prudente.

L'impact indirect est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

Zone de référence	Multiplicateur des affaires	
District de Lausanne	0,396	
Canton de Vaud	0,510	
Suisse	0,510	

Figure 6 – Multiplicateurs des affaires utilisés pour le calcul de l'impact indirect des OSI en fonction de la zone de référence

(I - μ) représente la part de valeur ajoutée dans la zone et $\frac{I - (I - μ) * (I - t) * c}{I - (I - μ) * (I - t) * c}$ les effets induits avec :

c = propension marginale à consommer,

t = taux marginal d'imposition,

¹ Cf. Nassar, V., Stricker, C., <u>Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc</u>, AISTS, Lausanne, 2007, p23:
Formule de calcul du multiplicateur des affaires (Kb) : Kb = 1 - μ οù :

μ = part liée aux importations de la propension marginale à consommer.



I.4.5 Calcul de l'impact induit

La cinquième étape dans l'estimation de l'impact économique consiste à calculer l'impact induit. Celui-ci correspond aux dépenses engendrées par l'utilisation du revenu primaire par les résidents locaux et les entreprises locales.

D'après la formule appliquée par Nassar & Stricker (2007), selon Stritt et Voillat (1998) :

Impact induit = revenu primaire * multiplicateur des ménages¹

Comme pour le multiplicateur des affaires, les données nécessaires au multiplicateur des ménages pour les six années de référence ne sont pas disponibles. Par conséquent, les multiplicateurs de l'étude de Nassar et Stricker (2007) ont été repris pour le district de Lausanne, dans la mesure où ils couvrent la même zone géographique. Les multiplicateurs de l'étude de Rütter et al. (2004) pour l'Arc lémanique ont été repris pour le Canton de Vaud, dans la mesure où ils couvrent une zone géographique similaire. Les mêmes multiplicateurs ont été utilisés pour le Canton de Vaud et la Suisse. Les multiplicateurs n'ont pas été ajustés de manière à refléter l'évolution de l'économie suisse. Leur valeur peut donc être considérée comme prudente.

L'impact induit est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence.

Zone de référence	Multiplicateur des ménages
District de Lausanne	1,43
Canton de Vaud	1,51
Suisse	1,51

Figure 7 – Multiplicateurs des ménages utilisés pour le calcul de l'impact induit des OSI en fonction de la zone de référence

1.4.6 Calcul de l'impact économique total

Enfin, l'impact économique total peut être estimé en ajoutant le revenu primaire (impacts direct et indirect) à l'impact induit. L'impact économique est calculé pour chaque zone de référence et chaque année de référence. L'impact total annuel moyen peut alors être calculé.

1.4.7 Double comptabilisation

Pour éviter tout problème de double comptabilisation, une distinction est opérée entre les dépenses de visiteurs qui sont réglées par les visiteurs eux-mêmes et celles qui sont prises en charge par les OSI, ces dernières ayant déjà été comptabilisées dans leurs postes de dépenses.

Par ailleurs, le soutien financier du CIO aux OSI est comptabilisé au niveau des OSI en tant que revenu provenant de l'extérieur de la Suisse, mais il n'est pas pointé dans les dépenses du CIO afin de ne pas être compté à deux reprises.

Cf. Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007, p23:

Formule de calcul du multiplicateur keynésien des ménages (Kh): Kh = _____ où:

c = propension marginale à consommer,

t = taux marginal d'imposition,





1.5 Limites

Les calculs sont susceptibles d'être impactés par deux types de limites. En premier lieu, les résultats dépendent des données primaires communiquées par les OSI, dont l'exactitude ne peut pas être contrôlée. En cas de besoin, des éclaircissements ont été demandés au moyen d'e-mails, d'appels téléphoniques et de réunions de suivi, et les données ont été vérifiées. En raison du taux de réponses élevé de la part des OSI, il n'a pas été nécessaire de procéder à des extrapolations. À l'avenir, il serait plus aisé pour les OSI de fournir des données exactes en instaurant un processus de collecte de données plus régulier et plus systématique. La deuxième limite est liée au fait que les multiplicateurs n'ont pas été mis à jour, une tâche qui n'entrait pas dans le cadre de cette étude. Il est donc possible que les chiffres d'impact soient excessivement prudents.





2 L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL

Les dépenses cumulées des OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à 691 millions de CHF par an. Ces dépenses génèrent un impact supplémentaire de 379 millions de CHF sur l'économie suisse. Cela se traduit par un impact économique annuel moyen de

I,07 milliard de CHF pour la Suisse, de 0,55 milliard de CHF pour le Canton de Vaud et de 0,25 milliard de CHF pour le district de Lausanne.

Ces montants incluent les impacts économiques direct, indirect et induit, comme détaillé dans la Figure 8 page suivante.

L'impact des impôts payés par les OSI est également comptabilisé dans le calcul de l'impact économique total.

Comme le montre la Figure 9 page suivante, la majeure partie de l'impact économique total est attribuable à l'impact induit.²

² Ćf. Annexe I pour l'impact économique total annuel, global et annuel moyen des OSI par zone et par type d'impact

¹ Plus précisément, **250 millions de CHF** pour le district de Lausanne, **546 millions de CHF** pour le Canton de Vaud et **1,070 milliard de CHF** pour la Suisse



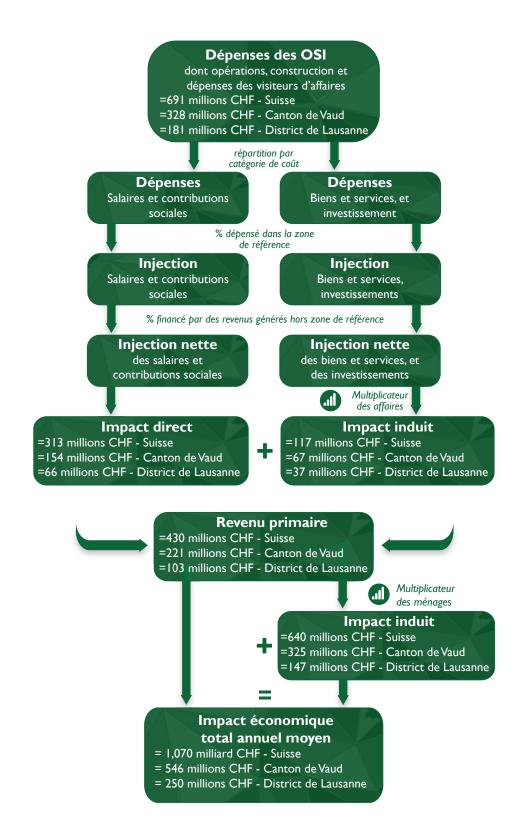


Figure 8 – Diagramme simplifié et résultats du calcul de l'impact économique total annuel moyen des OSI de 2008 à 2013





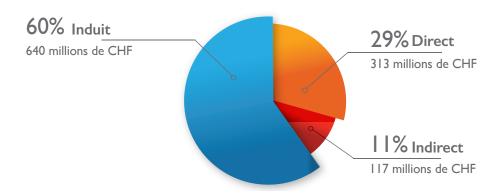


Figure 9 – Distribution par type d'impact de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2008 à 2013

2.1 Un impact optimisé

L'impact des OSI sur l'économie suisse est maximisé par le fait que 96% de leurs revenus proviennent de l'extérieur de la Suisse.

Les subventions du CIO sont considérées comme venant de l'extérieur de la Suisse, dans la mesure où toutes les OSI du monde qui y sont éligibles les reçoivent, indépendamment de leur implantation géographique. De même, les revenus du CIO issus de l'UER sont considérés comme provenant de l'extérieur de la Suisse.

La combinaison d'un revenu autonome et d'un taux de fuite minime confère un puissant levier à l'impact potentiel. Dans le cas des OSI, les fuites correspondent essentiellement à la redistribution des fonds aux fédérations sportives et aux événements sportifs à travers le monde. Cette redistribution fluctue en fonction des différentes organisations, certaines OSI dépensant une portion plus importante de leurs revenus hors de Suisse que d'autres.

Chaque franc suisse dépensé en Suisse par les OSI génère 1,55 CHF dans l'économie suisse, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 55%.



2.2 Un effet notable sur le Canton de Vaud

Le Canton de Vaud concentre plus de la moitié de l'impact économique total annuel moyen en Suisse.

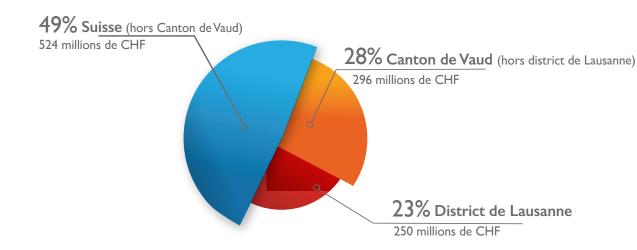


Figure 10 – Distribution par zone de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2008 à 2013

Chaque franc suisse dépensé par les OSI dans le Canton de Vaud génère 1,67 CHF dans l'économie vaudoise, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 67 %. Chaque franc suisse dépensé par les OSI dans le district de Lausanne génère 1,38 CHF dans l'économie lausannoise, ce qui équivaut à une valeur ajoutée de 38 %.

Une grande proportion de l'impact économique en dehors du Canton de Vaud est attribuable à la FIFA.





2.3 L'importante part des OSI soutenues financièrement par le CIO

En tant qu'association à but non lucratif, le CIO redistribue 90 % de ses revenus à l'organisation des Jeux Olympiques et au développement du sport dans le monde entier. Cela comprend un montant annuel moyen de 128 millions de CHF versé aux OSI et aux autres organisations liées au sport en Suisse. Le CIO et les OSI qu'il soutient financièrement représentent 78 % de l'impact économique total.

L'essentiel de cet impact est attribuable au CIO et à la FIFA.

De même, l'UEFA représente l'essentiel de l'impact généré par les OSI qui ne sont pas soutenues financièrement par le CIO.

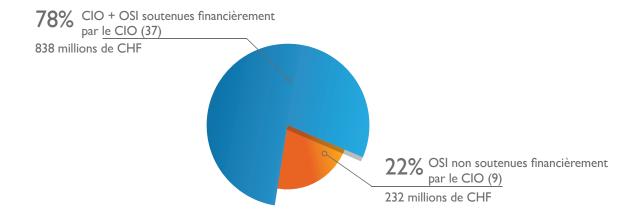


Figure 11 – Distribution par type d'OSI de l'impact économique total annuel moyen des OSI en Suisse de 2008 à 2013





3 L'IMPACT SUR L'EMPLOI DIRECT

3.1 Nombre d'employés

Le nombre d'employés englobe le personnel à temps plein et à temps partiel. Ce chiffre ne doit pas être confondu avec le nombre d'équivalents temps plein et il ne comprend pas les consultants.

Les 45 OSI qui ont répondu à notre collecte de données employaient plus de 2 150 personnes en Suisse en 2013,

plus des trois quarts travaillant pour le CIO ou les OSI qu'il soutient financièrement. Près de 65 % des employés travaillent pour la FIFA, le CIO et l'UEFA, qui sont les plus gros employeurs parmi les OSI implantées en Suisse. Environ I 300 des 2 I 50 employés vivaient dans le Canton de Vaud, plus de 630 d'entre eux résidant dans le district de Lausanne.

Entre 2009 et 2013, le nombre annuel moyen d'employés a augmenté d'environ 5 % par an, passant de I 743 à 2 152 en cinq ans. Cette progression est en partie attribuable à l'augmentation du nombre d'employés dans les OSI implantées dans le district de Lausanne, qui est passé de 792 en 2008 à I 013 en 2013. Cette progression peut s'expliquer par le développement des OSI existantes, ainsi que par le déménagement d'OSI en Suisse et à Lausanne en particulier, notamment :

- I'llF, International Judo Federation, à Lausanne depuis 2013
- l'ITU, International Triathlon Union, à Lausanne depuis 2012
- l'ACNO, Association des Comités Nationaux Olympiques, à Lausanne depuis 2011
- l'IGF, International Golf Federation, à Lausanne depuis 2011
- la FISU, Fédération Internationale des Sports Universitaires, à Lausanne depuis 2009
- SportAccord, à Lausanne depuis 2009

La plupart des employés résidant à proximité de leur lieu de travail, c'est le district de Lausanne qui a le plus bénéficié de cette augmentation. Le nombre d'employés des OSI résidant dans le district de Lausanne est passé de 482 en 2008 à 634 en 2013, soit un bond de 32 %.

Il convient de préciser que les OSI engendrent également de l'emploi indirect par l'intermédiaire de l'activité générée par leurs achats de biens et services ou par leurs projets de construction. Toutefois, l'emploi indirect ne peut pas faire l'objet d'une estimation assez précise pour cette étude.



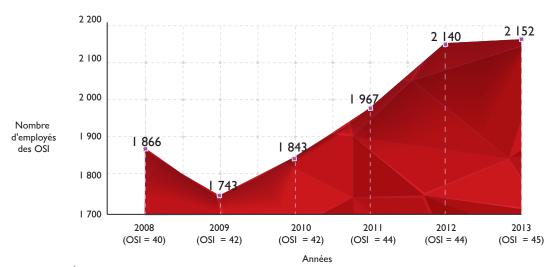


Figure 12 – Évolution du nombre d'employés au sein des OSI en Suisse de 2008 à 2013

3.2 Salaires, contributions sociales et impôt sur le revenu

Près d'un tiers de l'impact économique total des OSI en Suisse réside dans l'impact direct des salaires et des contributions sociales,

tel que détaillé précédemment (cf. 2 L'IMPACT ÉCONOMIQUE TOTAL). Cela représente un impact annuel moyen de près de 313 millions de CHF.

L'impact direct correspond à l'effet des salaires et des contributions sociales sur les résidents locaux. Cette étude tient compte des salaires et des contributions sociales payés par les OSI ainsi que par les secteurs de la construction et du tourisme suite à l'activité générée par les OSI.

Une portion de ces dépenses consacrées aux salaires et aux contributions sociales revient à l'État par le biais de l'impôt sur le revenu.

En 2013, le montant total de l'impôt sur le revenu payé par les employés des OSI résidant dans le Canton de Vaud a été estimé à 40 millions de CHF¹.

Ce montant englobe les trois impôts sur le revenu : communal, cantonal et fédéral.

Une autre portion de ces dépenses consacrées aux salaires et aux contributions sociales prend la forme d'investissements dans les caisses de pension par l'employeur et l'employé. Les 34 OSI qui ont fourni des données en la matière (parmi lesquelles la FIFA, le CIO et l'UEFA) contribuent aux caisses de pension de leurs employés à hauteur de plus de 22 millions de CHF par an. En moyenne, le taux de couverture des caisses de pension des OSI s'élève à 104 %. Le taux de couverture correspond à la proportion de fonds que la caisse de pension serait capable de verser si elle était amenée à payer tous ses assurés à la fois. Le minimum requis par la loi est 100 %. Les données fournies par les OSI indiquent donc que ces caisses de pension affichent une bonne santé financière.

Estimation obtenue auprès du Département des finances de l'Administration cantonale des impôts du Canton de Vaud.



4 L'IMPACT DU TOURISME D'AFFAIRES

4.1 Nombre de visiteurs

Les OSI organisent un nombre considérable de réunions et d'événements extra-sportifs avec des visiteurs externes : conseils d'administration, commissions, séminaires, ateliers et formations.

Une moyenne annuelle de plus de 32 000 nuitées a été comptabilisée en Suisse.

Plus de la moitié de ces séjours sont effectués dans le Canton de Vaud, notamment le district de Lausanne.

Pour les besoins de la présente étude, on considère que seuls les visiteurs venant de l'extérieur de la région où se déroulent les événements ont un impact économique sur la zone de référence. Comme l'indiquent Nassar et Stricker (2007), d'après Preuss et Weiss (2003), Barget (2001), les visiteurs résidant dans la zone ne doivent pas être comptabilisés car on estime qu'ils auraient de toute façon dépensé leur argent dans la zone de référence.

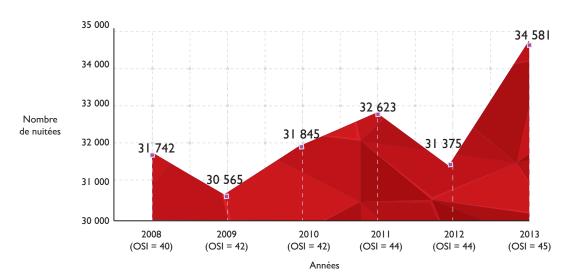


Figure 13 – Évolution du nombre de nuitées des visiteurs des OSI en Suisse de 2008 à 2013



4.2 Dépenses des visiteurs

Qu'elles soient prises en charge par l'organisation concernée ou par la personne elle-même, les dépenses des visiteurs entrent dans l'impact économique généré par les OSI. Aux fins du calcul de l'impact économique total, les frais couverts par l'organisation ont été comptabilisés en tant que dépenses de l'OSI. S'agissant des frais pris en charge par le participant, la dépense journalière d'un touriste d'affaires en Suisse est estimée à 282 CHF. Ce montant est basé sur une étude de Lausanne Tourisme. Selon les indicateurs annuels du Compte satellite du tourisme de l'Office fédéral de la statistique suisse, la valeur totale des dépenses liées aux séjours des clients peut être ventilée comme suit : 20 % pour l'hébergement, 9 % pour la restauration et les boissons et 7 l % pour les achats divers.

La méthodologie appliquée à cette étude permet de calculer le revenu primaire généré par les visiteurs ainsi que l'impact induit et, par conséquent, l'impact économique total. L'impact économique total annuel moyen généré par les visiteurs est donc estimé à 19 millions de CHF.

Les dépenses effectuées par les visiteurs du Musée Olympique – en matière d'hôtellerie par exemple – sont ignorées car le musée ne constitue pas nécessairement l'objet principal du séjour du visiteur à Lausanne. Le revenu généré par les ventes de billets d'entrée est comptabilisé comme une part du revenu du CIO.

4.3 La spécificité des étudiants du MSA de l'AISTS

L'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS) est une OSI basée à Lausanne. L'une de ses principales activités est l'organisation d'un programme postuniversitaire de 14 mois intitulé Master of Advanced Studies in Sport Administration and Technology (MSA) sur le campus de l'EPFL, à Lausanne. Chaque année, 37 étudiants internationaux en moyenne sont amenés à résider en Suisse pendant au moins 10 mois. Pratiquement tous les candidats vivent dans le district de Lausanne et le Canton de Vaud. Prises dans leur ensemble, leurs dépenses consacrées au logement, à l'alimentation, au transport et à d'autres achats représentent un montant annuel de près de 890 000 CHF.

Ces dépenses génèrent un impact économique total moyen de 2 millions de CHF, qui bénéficie essentiellement au district de Lausanne.

Cf. Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007.

² Cf. Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007.

³ En excluant l'impact des étudiants du MSA de l'AISTS, cf. 4.3 La spécificité des étudiants du MSA de l'AISTS





5 L'IMPACT SUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Si elle ne constitue pas la principale source d'impact économique, la construction bénéficie considérablement de l'activité des OSI en Suisse,

chaque franc suisse dépensé dans ce secteur générant 1,78 CHF.

Prises dans leur ensemble, les OSI ont consacré 206 millions de CHF à des travaux de construction (rénovation incluse) entre 2008 et 2013, plus d'un quart de ce montant ayant été dépensé lors de la seule année 2011. Cette proportion s'explique par la concomitance de projets de construction entrepris par l'ASOIF, la FAI, la FISU, la FIBA, le CIO (rénovation du Musée Olympique) et l'UEFA au cours de cette année. D'autres OSI, parmi lesquelles l'ACNO, la FIH, la FINA, l'IJF et l'IHF, ont construit ou rénové des infrastructures au cours des six années d'investigation.

La plupart des coûts générés au sein de la Suisse sont facturés par des entrepreneurs locaux, ce qui est à l'origine d'une valeur ajoutée conséquente et d'un important impact économique total. Sur l'ensemble des six années, l'impact économique total sur le secteur de la construction s'est élevé à 366 millions de CHF, avec une pointe lors de l'année 2011, qui a donné lieu à un impact de près de 100 millions de CHF. Le Canton de Vaud, district de Lausanne inclus, a bénéficié de 85 % de cet impact.





6 L'IMPACT SUR LA PERCEPTION

L'effet des OSI allant bien au-delà des répercussions tangibles, un sondage a été réalisé afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Ce sondage a été mené par l'institut LINK entre le 8 décembre 2014 et le 20 décembre 2014 sur un échantillon aléatoire stratifié au moyen de la méthode d'enquête téléphonique assistée par ordinateur.

Sur les I 332 personnes interrogées, 676 résidaient dans la partie francophone de la Suisse et 656 dans la partie germanophone. Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique. Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse. Les personnes ont été sélectionnées avec le souci de refléter précisément la tranche de population I5-74 ans en termes de sexe, d'âge et de niveau d'activité professionnelle. Les personnes interrogées ont dû répondre à quatre questions dans leur langue (français ou allemand) au sujet de l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse!

Les résultats montrent que

72 % des personnes interrogées résidant dans le Canton de Vaud accordent de l'importance au fait que le CIO soit établi dans leur pays. 94 % des personnes interrogées résidant dans le Canton de Vaud et 65% des personnes interrogées résidant en Suisse savent que le siège du CIO est situé à Lausanne.

Les francophones (89 %) sont plus nombreux que leurs homologues germanophones (57 %) à savoir que le siège du CIO se trouve à Lausanne. Les personnes interrogées se disent fières que le siège du CIO soit situé en Suisse, plus de 70 % d'entre elles étant d'accord avec la phrase « Je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse ». Les résultats montent par ailleurs que les résidents suisses attachent de l'importance au titre de « Capitale Olympique » de la Ville de Lausanne.

Plus de 80 % des personnes interrogées sont d'accord avec la phrase « Le titre de 'Capitale Olympique' est important pour Lausanne. ».

Cette proportion approche les 90 % chez les personnes interrogées résidant en Suisse romande ou dans le Canton de Vaud.

¹ Cf. Annexe 2 Questionnaire du sondage de l'institut LINK (français) et 3 Questionnaire du sondage de l'institut LINK (allemand)

² Cf. Annexe 4 Synthèse des résultats du sondage de l'institut LINK





7 CONCLUSION

L'AISTS est parvenue à collecter des données auprès de 45 des 46 OSI ayant une présence physique en Suisse, parmi lesquelles le CIO. Il leur a été demandé de fournir des données pour chaque année entre 2008 et 2013, et pour chaque zone : le district de Lausanne, le Canton de Vaud et la Suisse. La collecte de ces données a exigé des efforts considérables de la part des dirigeants et services financiers des 45 OSI ayant répondu. Afin de faciliter ce processus pour les OSI concernées, il est donc suggéré que les données soient désormais recueillies sur une base annuelle.

Les dépenses cumulées de ces OSI et de leurs visiteurs en Suisse s'élèvent en moyenne à 691 millions de CHF par an. Elles génèrent un impact supplémentaire de 379 millions de CHF sur l'économie suisse, ce qui se traduit par un impact économique annuel moyen d'I,07 milliard de CHF pour la Suisse, de 0,55 milliard de CHF pour le Canton de Vaud et de 0,25 milliard de CHF pour le district de Lausanne. L'impact économique a un effet positif sur l'emploi, le tourisme d'affaires et, le secteur de la construction.

L'impact économique calculé dans cette étude peut être jugé prudent pour trois raisons. Premièrement, l'étude ne tient pas compte des dépenses de tous les invités accompagnant les visiteurs des OSI ou de celles des visiteurs du Musée Olympique, à l'exception des achats de billets d'entrée. Deuxièmement, l'estimation des impacts indirect et induit a été effectuée au moyen de multiplicateurs prudents. Troisièmement, l'impact économique des événements sportifs internationaux en Suisse, dont certains peuvent être attribués à la présence des OSI, n'a pas été considéré dans le cadre de cette étude.

L'effet des OSI allant bien au-delà des répercussions tangibles, un sondage a été réalisé afin de mesurer l'impact intangible du CIO et des OSI en Suisse. Les résultats montrent qu'en plus d'être bien au courant de la présence du CIO, les résidents suisses, et ceux du Canton de Vaud en particulier, attachent de l'importance à la présence des OSI en Suisse.

¹ Plus précisément, **250 millions de CHF** pour le district de Lausanne, **546 millions de CHF** pour le Canton de Vaud et **1,07 milliard de CHF** pour la Suisse.





BIBLIOGRAPHIE

Barget, E., <u>Méthodologie du calcul d'impact économique des spectacles sportifs</u>, dans Cahier Espace-Tourisme et sport, nr. 52, p. 164-176, 1997.

Junod, T., "The Economic Impact of the 2005 European Youth Olympic Winter Festival on the Valais Chablais Area of Switzerland", in <u>Proceedings of the 13th International Seminar on Olympic Studies for Postgraduates Students</u>, Ancienne Olympie: Académie Internationale Olympique, 2005.

Nassar, V., Stricker, C., <u>Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc</u>, AISTS, Lausanne, 2007.

Nassar, V., Stricker, C., <u>Impact économique des fédérations et organisations du sport international sur</u> Lausanne et l'Arc lémanique, AISTS, Lausanne, 2008.

Preuss, H. and Weiss, H.J., <u>Der konomische Nutzen Olympischer Spiele 2012 in Frankfurt RheinMain</u>, AWV-Verlag, Eschborn, 2003.

Rütter H., Berwert A. et al., <u>L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise</u>, Rütter + partner concertgroup, Rüschlikon, 2004.

Rütter + partner, The economic importance of international sports organisations in Switzerland, version révisée, Rüschlikon, 29 Novembre 2013.

Stritt, M.A. and Voillat, F., <u>L'impact économique des Jeux Olympiques – Sion 2006 Switzerland candidate</u>, CIES. Neuchâtel. 1998.





ANNEXES



The Economic Impact of International Sports Organisations

in Switzerland 2008–2013

moyen des OSI par zone et par type d'impact Annexe I – Impact économique total annuel, global et annuel



Revenu Primaire Impact Indirect Impact Direct

Impact Induit Impact total

Impact Direct Impact Indirect Revenu Primaire Impact Induit

	2011			2012			2013	
Distric de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse	Distric de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse	Distric de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse
68,166,878	149,040,292	306,492,737	81,207,153	191,492,044	357,055,029	83,290,778	179,941,945	365,735,304
35,023,118	61,665,519	113,098,677	31,684,484	47,125,330	84,341,423	51,359,504	104,167,069	146,789,100
103,189,996	210,705,810	419,591,414	112,891,637	238,617,374	441,396,452	134,650,281	284,109,013	512,524,404
147,561,695	309,910,574	625,327,835	161,435,040	161,435,040 351,280,903	657,477,311	192,549,902	418,232,588	763,139,827
250,751,691	520,616,385 1,044,919,249	1,044,919,249	274,326,677	589,898,277	274,326,677 589,898,277 1,098,873,762	327,200,184	702,341,601	1,275,664,231

	GLOBA	GLOBAL SUR LA PÉRIODE 2008-2013	18-2013	MOYENNE ANI	NUELLE SUR LA P	40YENNE ANNUELLE SUR LA PÉRIODE 2008-2013
	Distric de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse	Distric de Lausanne	Canton de Vaud	Suisse
Impact Direct	393,761,055	921,299,503	1,875,291,092	65,626,842	153,549,917	312,548,515
Impact Indirect	223,944,188	403,563,416	702,555,029	37,324,031	67,260,569	117,092,505
Revenu Primaire	617,705,243	1,324,862,919	2,577,846,121	102,950,874	220,810,487	429,641,020
Impact Induit	883,318,498	1,951,126,588	3,843,131,223	147,219,750	325,187,765	640,521,870
Impact total	1,501,023,741	3,275,989,507	6,420,977,344	250,170,623	545,998,251	1,070,162,891



ANNEXE 2 – Questionnaire du sondage de l'institut LINK (français)

141005 Questionnaire

<00100>

Selon vous où se trouve le siège du Comité International Olympique ? Diriez-vous...

ENQ: lire

EDV: RANDOM, SINGLE ANSWER

<I>A Genève

<2> A Zürich

<3> A Lausanne

<4> A Berne

<5> Ailleurs en Suisse

. . .

<9> Ne se prononce pas

<00100> EDV: Only if code <1>,<2>,<4>,<5>,<9> in <00100> Le siège du Comité International Olympique se trouve à Lausanne.

<00200>

En utilisant une échelle de note de l à 5,5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord avec les phrases que je vais vous lire, et l que vous n'êtes pas du tout d'accord, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre jugement, veuillez noter les phrases suivantes :

<I> Pas du tout d'accord

<2-4> Nuance

<5> Tout à fait d'accord <9> NSP

ENQ: LIRE EDV: RANDOM

< 1. Je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse

< 2. Il est important que la Suisse accueille les organisations sportives internationales

< 3. Le titre de Capitale Olympique est important pour Lausanne

Source: institut LINK, Lausanne, 2015.





ANNEXE 3 – Questionnaire du sondage de l'institut LINK (allemand)

141005 Fragebogen

<00100>

Wo befindet sich Ihrer Meinung nach der Sitz des Internationalen Olympischen Komitees? Würden Sie sagen ...

INT.: Vorlesen

EDV: RANDOM, SINGLE ANSWER

<I>In Genf

<2> In Zürich

<3> In Lausanne

<4> In Bern

<5> An einem anderen Ort in der Schweiz

<9> Äussert sich nicht dazu

<00100> EDV: Only if code <1>,<2>,<4>,<5>,<9> in <00100>

Der Sitz des Internationalen Olympischen Komitees befindet sich in Lausanne.

<00200>

Bitte beurteilen Sie die folgenden Aussagen anhand einer Skala von 1 bis 5.5 bedeutet, dass Sie der Aussage, die ich Ihnen vorlese, voll und ganz zustimmen, und 1 bedeutet, dass Sie ihr ganz und gar nicht zustimmen. Mit den Noten dazwischen können Sie Ihr Urteil abstufen:

< I > Stimme ganz und gar nicht zu

<2-4> Abstufung

<5> Stimme voll und ganz zu <9> Ich weiss es nicht

INT::VORLESEN

EDV: RANDOM

- < 1. Ich bin stolz darauf, dass der Sitz des IOK in der Schweiz ist
- < 2. Es ist wichtig, dass die Schweiz die internationalen Sportorganisationen beherbergt
- < 3. Der Titel Olympische Hauptstadt ist für

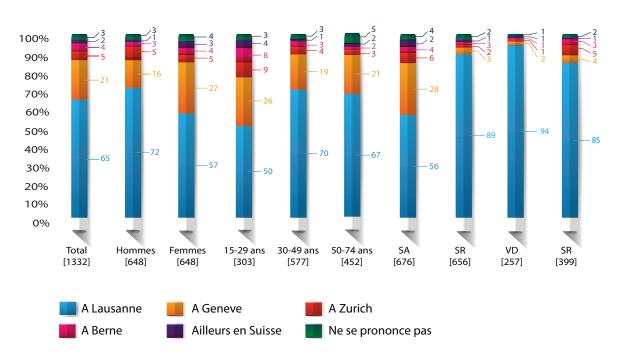
Source: institut LINK, Lausanne, 2015.



Annexe 4 – Synthèse des résultats du sondage de l'institut LINK

Localisation du CIO

Q201: Selon vous où se trouve le siège du Comité International Olympique ? Diriez-vous...



Source: institut LINK, Lausanne, 2015.

Remarque:

I 332 personnes ont été interrogées : 676 résidant en Suisse romande (SR) et 656 en Suisse alémanique (SA).

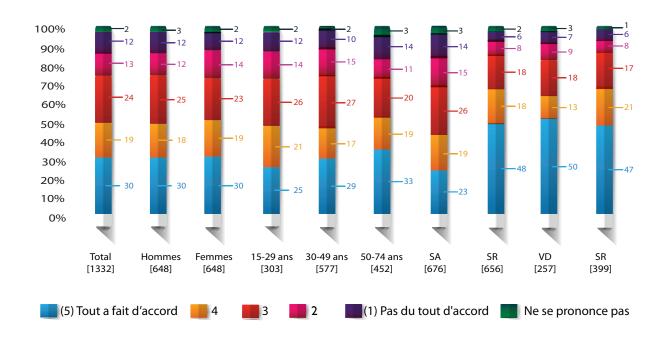
Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique.

Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse.



Perception du CIO : Je suis fier que le siège du CIO soit en Suisse

Q202: En utilisant une échelle de note de l à 5, 5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord avec les phrases que je vais vous lire, et l que vous n'êtes pas du tout d'accord, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre jugement, veuillez noter la phrase suivante:



Source: Institut LINK, Lausanne, 2015.

Remarque:

I 332 personnes ont été interrogées : 676 résidant en Suisse romande (SR) et 656 en Suisse alémanique (SA).

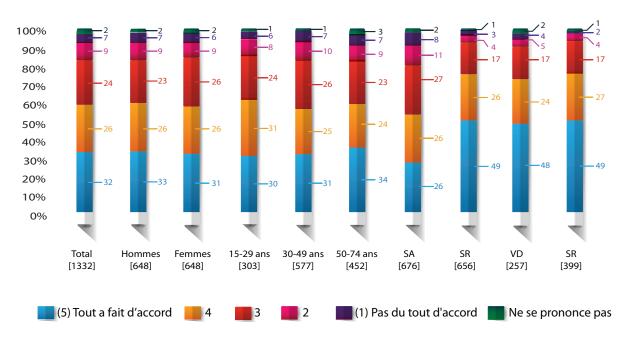
Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique.

Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse.



Perception des OSI: Il est important que la Suisse accueille les organisations sportives internationales

Q202: En utilisant une échelle de note de l à 5, 5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord avec les phrases que je vais vous lire, et l que vous n'êtes pas du tout d'accord, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre jugement, veuillez noter la phrase suivante:



Source: Institut LINK, Lausanne, 2015.

Remarques:

I 332 personnes ont été interrogées : 676 résidant en Suisse romande (SR) et 656 en Suisse alémanique (SA).

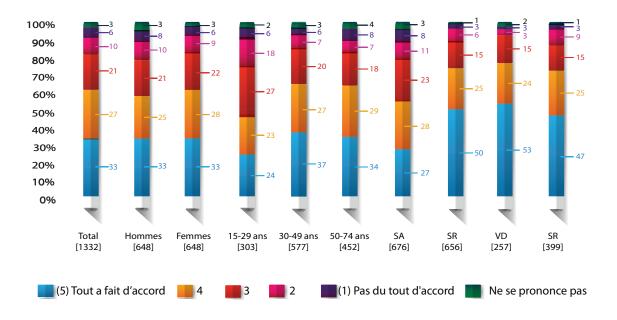
Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique.

Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse.



Perception du CIO : Le titre de Capitale Olympique est important pour Lausanne

Q202: En utilisant une échelle de note de l à 5, 5 signifiant que vous êtes tout à fait d'accord avec les phrases que je vais vous lire, et l que vous n'êtes pas du tout d'accord, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre jugement, veuillez noter la phrase suivante:



Source: institut LINK, Lausanne, 2015.

Remarques:

I 332 personnes ont été interrogées : 676 résidant en Suisse romande (SR) et 656 en Suisse alémanique (SA).

Dans la mesure où la majorité des OSI sont implantées en Suisse romande, il a été convenu qu'un échantillon équilibré s'imposait afin de corriger la prépondérance des résidents vivant en Suisse alémanique.

Le résultat total est pondéré afin de refléter la stratification réelle de la population suisse.

À PROPOS DE L'AISTS

L'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS) se donne pour mission de professionnaliser la gestion du sport en intervenant dans trois grands domaines d'activité : la formation continue, la recherche appliquée et la création d'une plateforme propice à la mise en relation dans le secteur.

L'AISTS a été fondée en tant qu'organisation à but non-lucratif en 2000 par le Comité International Olympique, l'EPFL, l'Université de Lausanne, l'Université de Genève, l'IMD, l'École Hôtelière de Lausanne, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud, qui reconnaissent tous l'importance de répondre à l'évolution des connaissances nécessaires aux managers sportifs d'aujourd'hui.

Par le biais de ses services de formation, l'AISTS prépare les managers sportifs internationaux de demain avec son Master in Sports Administration and Technology (AISTS MSA) à Lausanne ; fournit des opportunités de développement aux organisations sportives internationales ; et propose des formations sur site à l'étranger.

En plus d'orienter les organisations sportives dans un paysage sportif de plus en plus complexe par le biais de services et de conseils, la branche recherche appliquée de l'AISTS mène des projets indépendants et mandatés. Les domaines de spécialité de l'AISTS se situent principalement dans les grands événements sportifs, l'administration et le management du sport, le business et le développement du sport, et l'impact socioéconomique du sport.

Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport

EPFL Parc Innovation, Bâtiment C, 1015 Lausanne Suisse

info@aists.org Tel : +41(0)21 693 85 93

www.aists.org

Membres fondateurs de l'AISTS -















